
Journée nationale « Addiction - offres d'entraide et professionnalisées : quelles collaborations? » | 27 mars 2014 | PROGR Berne

Possibilités et limites de la collaboration

Table ronde - Représentant-e-s d'organisation d'entraide (AA, NA, Al-Anon, FRAPCD, IOGT) et professionnel-le-s du domaine des addictions (Toni Berthel, ipw Winterthur, Daniel Müller, Croix-Bleue Romande) ont discuté sur la collaboration entre l'entraide et l'aide professionnalisée dans le domaine des addictions, en interaction avec le publique.

Modération: Petra Baumberger, Fachverband Sucht

Participant-e-s:

- Priska Hauser, [IOGT](#)
- Toni Berthel, [ipw Winterthur](#), Président de la Commission fédérale pour les questions liées aux drogues (CFLD)
- Daniel Müller, [Croix-Bleue](#)
- Philippe, [Narcotiques Anonymes](#)
- Felix, [Alcooliques Anonymes](#)
- Jacques Tubérosa, [FRAPCD](#) (Fédération Romande Faïtière des Associations de Personnes Concernées par les problèmes liés à la Drogue)
- Peter, [Al-Anon](#)

Présentation

Les participant-e-s se sont brièvement présenté-e-s et ont présenté la particularité de leur organisation. A titre d'exemple, la présentation de Peter, Al-Anon, est reproduite:

Mon nom est Peter, je suis membre de Al-Anon.

Les groupes pour les familles de Al-Anon constituent une communauté de proches d'alcooliques qui partagent leur expérience, leur force et leur espoir afin de résoudre ensemble les problèmes qu'ils rencontrent. Nous croyons que l'alcoolisme est une maladie familiale et que les changements d'attitude peuvent favoriser la guérison. J'ai la possibilité de parler de mes problèmes dans un environnement protégé. En même temps, j'ai appris que je ne suis pas seul et que je ne suis pas responsable de la maladie de ma femme. Al-Anon m'a aidé à reprendre MA vie en main.

Discussion

Sans aucune prétention d'exhaustivité, nous reportons ci-de suite certains aspects évoqués pendant la table-ronde :

Priska Hauser de IOGT a précisé que les personnes concernées bénéficient de l'offre professionnalisée principalement pendant une période limitée, tandis que les offres

d'entraide les accompagnent pendant une période plus longue. De plus, elles peuvent offrir une autre sorte de relation.

Toni Berthel a souligné que les personnes à la recherche d'aide décident elles-mêmes à quel type d'offre recourir. Il s'agit de mettre en avant l'autonomie de la personne.

Les offres d'entraide et celles professionnalisées sont toutefois perçues en tant que concurrentes.

Monsieur Tubérosa souligne la collaboration qui s'est instaurée par exemple en Valais entre l'Association de Personnes Concernées par les problèmes liés à la Drogue (APCD) et Addiction Valais.

Philippe mentionne son évolution au sein des Narcotiques Anonymes : si au début de sa participation aux groupes NA, ils ne s'exprimaient guère, aujourd'hui non seulement il a pu changer sa conduite addictive mais en plus il est responsable des relations publiques de NA et s'exprime devant cet auditoire.

Une personne concernée a témoigné qu'elle a fait recours à une consultation professionnelle dans le domaine des addictions, en plus de la fréquentation d'un groupe des Alcooliques Anonymes. Selon elle, les deux offres sont différentes et elles peuvent se compléter.

Une doctoresse présente dans le public a fait remarquer que dans des régions rurales il s'avère très difficile d'adresser une personne vers une offre d'entraide car l'anonymat ne peut pas facilement être garanti.